



## L'ATTENTAT DE CONFLANS

## La difficile gestion des pressions religieuses

Dans l'académie de Versailles, des enseignants font face à des revendications d'élèves et de parents

C'est la plus grosse académie de France en termes de public accueilli mais d'ordinaire, ce n'est pas vers elle que les regards convergent quand il est question d'incivilités ou d'atteintes à la laïcité. Depuis le 16 octobre, pourtant, les projecteurs sont braqués sur Versailles, son million d'élèves et ses 78 000 enseignants, dont l'un d'eux, Samuel Paty, a été retrouvé décapité à 300 mètres de son établissement. Un collège réputé « sans problème » dans une commune, Conflans-Saint-Honorine (Yvelines), « sans problème ».

Y a-t-il eu des signes avant-coureurs ? A l'échelle de l'académie, les signalements sont réguliers : Versailles figure, avec Créteil, Grenoble, la Normandie, Toulouse et Nice, parmi les six académies rassemblant plus de la moitié (53 %) des 935 atteintes à la laïcité recensées entre septembre 2019 et mars 2020, selon les chiffres du ministère de l'éducation.

Combien, précisément, concernent Versailles ? Sollicité, le rectorat garde le silence. Depuis l'assassinat de Samuel Paty, l'académie dirigée par Charline Avenel n'a communiqué qu'une seule fois, à l'écrit, pour assurer que le « soutien [de l'enseignant] par sa hiérarchie a été concret et constant ». Interrogées, les préfectures du Val-d'Oise et des Yvelines n'ont pas livré de détails. Rue de Grenelle, on ne livre pas de bilan académique, mais on indique que « le nombre de signalements [à Versailles] est à l'image de l'évolution nationale : stable depuis trois ans ». « Pas de baisse ni de hausse significative », souffle-t-on

dans l'entourage de M. Blanquer.

Il n'empêche : dans cette académie où se côtoient des zones très riches et d'autres particulièrement défavorisées, le phénomène est scruté de près. Et encore plus dans le département des Yvelines où se multiplient les inspections d'enfants instruits à domicile. Dans des villes comme Trappes, Mantes-la-Jolie ou encore Les Mureaux, ce choix d'enseignement aurait plus que doublé en deux ans. Autre phénomène jugé alarmant : celui des élèves non scolarisés – ni à l'école ni à la maison –, sans que l'institution soit en mesure de le quantifier. En 2017, l'alerte était venue des établissements privés hors contrat, pas tous musulmans, qui, à Versailles comme ailleurs, ont vu leurs contrôles renforcés.

## « L'école ne peut pas tout »

Dans les cercles d'enseignants, on parle de ces « signaux » avec prudence. C'est une sortie scolaire durant laquelle des jeunes filles n'ôtent pas leur voile, « arguant qu'elles ne sont pas dans l'enceinte de leur lycée », raconte Florent, enseignant à Sarcelles (Val-d'Oise). Des paroles « un peu limites » entendues lors d'une séquence sur la liberté d'expression et qui ont nécessité de sa part un « recadrage », dit-il. C'est un parent d'élève qui a laissé un message au collège pour dire que son enfant ne « fera pas le contrôle [sur l'islam] », au motif que « l'islam, ce n'est pas [leur] religion », raconte Christine Guimonnet, enseignante à Pontoise (Val-d'Oise) et



porte-parole de l'Association des professeurs d'histoire-géographie. Ou encore un lycéen qui lui a dit, en 2019, qu'il n'en avait « rien à faire » des cours sur les droits des femmes. « Les cas ne relèvent pas que des jeunes de confession musulmane », rappelle cette enseignante. Ils ne sont « pas généralisés » mais restent concentrés à « certains territoires » et à « certains établissements », martèlent les enseignants contactés.

Autre constat : ces « cas » n'épargnent plus l'école primaire. Une évolution confirmée par le ministre Jean-Michel Blanquer, lors d'un séminaire consacré à la laïcité le 13 octobre. « Dans des lieux laissés à l'abandon, où il n'y a plus ni éducateurs, ni PMI, il n'y a que l'école pour jouer le rôle d'amortisseur social face aux parents », souligne Servane, enseignante de maternelle à Limay (Yvelines) où les tensions ont été vives, en cette rentrée. Mais l'école ne peut pas tout... Il y a cinq ans, quand la polémique sur la « théorie du genre » a touché son école, elle se souvient s'« en être sortie par le haut » en maintenant le dialogue avec les familles. « C'est ce dialogue qui est mis à mal aujourd'hui », redoute Bertrand Mesure, porte-parole du syndicat SNUipp-FSU dans les Yvelines. « Le religieux est de plus en plus présent dans certaines exigences parentales », dit cet enseignant spécialisé à Trappes (Yvelines). Il est question d'interdits alimentaires, de prescriptions vestimentaires... On le retrouve aussi dans le langage des enfants.

Face à ces situations, la « réponse doit être collective », avance Benoît Kermoal, secrétaire national de l'UNSA-Education chargé du secteur laïcité. « On entend des enseignants dire qu'ils sont prêts à baisser les bras, qu'ils s'autocensurent... Mais dans les classes, je ne connais pas de collègues qui se résignent. » Le sommet de la hiérar-

chie ne dispose parfois que d'une image impressionniste du terrain. « A-t-on une vision exacte de la situation lorsqu'on est recteur ? Les chefs d'établissement retiennent-ils un certain nombre d'informations ? », questionne Alain Boissinot. En dix ans passés à la tête de l'académie de Versailles, l'ex-recteur dit ne pas avoir reçu de signalement préoccupant hormis ceux liés à l'interdiction du port du voile (2004).

« Trop souvent, les professeurs ne sont pas entendus », regrette Aurélien Taché, député (Ecologie, démocratie, solidarité) du Val-d'Oise. Ils peuvent vite en conclure qu'ils sont seuls. Pour Jean-Pierre Bellier, inspecteur général honoraire et maire adjoint chargé de l'éducation à Nanterre, le système éducatif serait « résigné face à certains élèves "borderline" sur tout ce qui est religieux ». « Il est insensé qu'on ne mette en place des cellules psychologiques qu'après un drame, alors que des psychologues seraient si utiles pour épauler les enseignants confrontés à de plus en plus d'élèves totalement réceptifs aux théories intégristes comme complotistes. »

« Réveillons-nous ! », clame aussi Marie-Françoise Chavanne, ex-doyenne des inspecteurs de l'académie de Versailles. Dans une tribune mise en ligne sur LinkedIn le 17 octobre, cosignée avec Abdel Aïssou, ancien sous préfet et ex-secrétaire général d'académie, elle propose que « tout élève qui s'opposerait à un cours en raison de convictions supposément religieuses [soit] exclu et ses parents convoqués ».

Au quotidien, dans son établissement des Hauts-de-Seine, Marie-Alix Leherpeur reconnaît avoir « fait des petits compromis », notamment face aux dispenses de piscine. « Mais a-t-on traité le problème posé par les certificats médicaux d'allergie au chlore ?,

s'interroge la porte-parole du syndicat des chefs d'établissement SNPDEN dans l'académie de Versailles. Il faut qu'on se positionne, en convoquant, en écrivant, en expliquant. » Il y a peu, un professeur est venu lui dire qu'un élève d'origine turque niait le génocide arménien. « L'enseignant a appelé les parents car cela procède d'un déni de nos valeurs, justifie-t-elle. Et je n'en ai plus entendu parler. » ■

MATTEA BATTAGLIA  
ET SOAZIG LE NEVÉ

## « LE RELIGIEUX EST DE PLUS EN PLUS PRÉSENT DANS CERTAINES EXIGENCES PARENTALES »

BERTRAND MESURE  
porte-parole du SNUipp-FSU  
dans les Yvelines

